



Tarifs 2020 – 2022

Location de la Vieille brasserie et de la Maison du brasseur

Résidents de l'un des 19 arrondissements de la Ville de Montréal

2020 : 127 \$/heure + taxes

2021 : 147 \$/heure + taxes

2022 : 151 \$/heure + taxes

Frais de la SOCAN : 63,49 \$ plus taxes

Une preuve de résidence est exigée pour se prévaloir du tarif pour les résidents.

Non-résidents

2020 : 178 \$/heure + taxes

2021 : 208 \$/heure + taxes

2022 : 212,15 \$/heure + taxes

Frais de la SOCAN : 63,49 \$ plus taxes

Du 24 décembre au 2 janvier ainsi que les dimanches, du 15 juin au 15 septembre inclusivement, des frais de 385,15 \$, plus les taxes sont exigibles. Ce montant additionnel est en vigueur pour 2020. Il sera sujet à changement pour 2021 et 2022.